Manuvie

Fonds à revenu fixe MFS Manuvie
MFS Investments

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Équipe des titres à revenu fixe; Peter Kotsopoulus et Soami Kohly	**Style de placement :**	Actif
Objectif de placement :	Générer un rendement réel modéré, provenant de revenu et de gains en capital, en investissant dans un portefeuille diversifié constitué surtout de titres de créance libellés en dollars canadiens, et parfois de titres de créance libellés en dollars américains.		
Date de la dernière rencontre :	Juillet 2016	**Date prévue de la prochaine rencontre :**	T3 2017
Note actuelle :	**EN RÈGLE**		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds à revenu fixe MFS Manuvie	4,46	-0,73	9,42	3,04	2,56	3,70
Indice obligataire universel FTSE (rendement global)	3,60	-1,19	8,79	3,52	1,66	3,23
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	0,86	0,47	0,63	-0,48	0,90	0,47
Classement selon les quartiles [(1)]	3e	2e	1er	4e	1er	2e

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence et se classe dans le premier quartile des fonds de sa catégorie.
- Le Fonds a en outre enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au quatrième trimestre de 2016. L'équipe de gestion du Fonds a ajouté de la valeur grâce à la solide sélection de titres de créance dans le secteur des produits industriels et d'émissions provinciales de même qu'en surpondérant les obligations de sociétés de manière générale. La courte durée financière du Fonds a eu un effet favorable sur la valeur ajoutée pendant le trimestre qui a été marqué par une hausse des taux obligataires et au cours duquel l'indice a généré des rendements négatifs absolus.
- Le rendement supérieur du Fonds en 2016 s'explique principalement par une sélection de titres favorable, notamment dans les secteurs énergétique et des services financiers. La répartition sectorielle et la surpondération des sociétés au détriment des obligations fédérales ont aussi contribué à la valeur ajoutée. En revanche, ce rendement supérieur a été partiellement annulé par l'effet défavorable d'une durée financière plus courte que celle de l'indice de référence pendant les trois premiers trimestres où les taux des obligations d'État ont baissé.
- Le portefeuille continue à surpondérer les obligations de sociétés et à sous-pondérer les obligations du gouvernement du Canada et celles des provinces. Le Fonds continue également de surpondérer les secteurs de l'énergie, des services financiers et des produits industriels. Le Fonds a une durée financière plus courte que celle de l'indice de référence et, à l'heure actuelle, surpondère les obligations de qualité inférieure, particulièrement les obligations notées BBB.
- La position du gestionnaire est demeurée relativement inchangée. Il s'attend toujours à une croissance mondiale modérée et à une faible inflation.
- Selon les sous-indices de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, les obligations de sociétés ont dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice élargi. Le style de gestion du Fonds, orienté vers les titres de créance, a eu une incidence positive sur le rendement à court terme.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de quatre des cinq dernières années et a dégagé un rendement annualisé positif sur 5 ans. Ce rendement à long terme le classe dans le deuxième quartile par rapport aux fonds de sa catégorie.
- La répartition sectorielle a le plus contribué au rendement supérieur à long terme. Comme le style de gestion du portefeuille privilégie une surpondération des titres de créance, le portefeuille devrait obtenir de bons résultats lorsque ces marchés surclassent

les autres secteurs du marché des titres à revenu fixe et de moins bons résultats lorsqu'ils reculent. La sélection des titres a surtout généré des résultats positifs à long terme.

- Les gestionnaires jugent toujours que les évaluations sont élevées parmi les titres à revenu fixe canadiens. Ils continuent donc de maintenir une durée financière plus courte que celle de l'indice de référence en ce qui concerne les stratégies de titres à revenu fixe. Cependant, les gestionnaires ont réduit la durée financière des mandats d'obligations à échéances diverses et d'obligations à long terme qui ont bénéficié de l'accentuation de la courbe des taux. Relativement aux titres de créance, l'exposition aux obligations de sociétés a été augmentée au moyen d'une surpondération des obligations notées BBB dans toutes les stratégies.
- Selon les sous-indices de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, les obligations de sociétés ont affiché un rendement supérieur à celui de l'indice élargi au cours des cinq dernières années. Le style de gestion du Fonds, orienté vers les titres de créance, a eu une incidence positive sur le rendement à long terme.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- Plusieurs événements sont survenus au sein de la société en 2015 :

- Le 1er janvier 2015, les changements suivants sont survenus au sein de la haute direction : Mike Roberge, président et chef de la direction des placements, a été promu au poste de co-chef de la direction; Rob Manning travaillera aux côtés de M. Roberge à titre de président et de co-chef de la direction. Kevin Beatty, directeur des actions, Amérique du Nord, a été promu au poste de chef de la direction des placements, Actions mondiales. Il s'agit d'un tout nouveau poste qui a été créé afin d'aider la transition de Mike Roberge au poste de co-chef de la direction. Bill Adams, directeur des titres à revenu fixe MFS, a été promu au poste de chef de la direction des placements, Titres à revenu fixe mondiaux. Il s'agit d'un tout nouveau poste qui a été également créé afin d'aider la transition de Mike Roberge au poste de co-chef de la direction.

  Le 9 avril 2015, MFS a annoncé que Tim Fagan, chef de la conformité à MFS, quitterait ses fonctions à la fin du mois de mai 2015.

  Le 1er juin 2015, Brent Farmer, vice-président, directeur des risques d'entreprise et de la conformité a été nommé à titre de chef de la conformité intérimaire pour MFS. M. Farmer a occupé ce rôle jusqu'au 13 juillet 2015, date à laquelle Marty Wolin a été nommé vice-président principal et chef de la conformité.

  Le 15 juillet 2015, le conseil des fonds MFS a nommé M. Wolin au poste de chef de la conformité des fonds MFS.

Événements propres au Fonds

- Paul Marcogliese, cogestionnaire du Fonds à revenu fixe MFS et du Fonds de titres à revenu fixe à long terme MFS, a quitté la société le 16 mars 2015. Soami Kohly, cogestionnaire de portefeuille au sein de l'équipe des titres à revenu fixe à long terme de MFS, s'est vu confier la fonction de cogestionnaire du Fonds à revenu fixe MFS depuis le départ de M. Marcogliese. Il se joint ainsi à Peter Kotsopoulos pour la gestion des deux stratégies. Le SGP avait en haute estime M. Marcogliese pour ses vastes connaissances et son expertise poussée dans le secteur des titres à revenu fixe.

Commentaire du SGP

- Le Fonds à revenu fixe (MFS) préconise une approche dynamique axée sur des stratégies de gestion des obligations mises en œuvre avec un contrôle rigoureux du risque. Les stratégies diversifiées employées consistent à ajouter de la valeur grâce à une recherche sur le crédit, au positionnement sur la courbe de rendement et à une gestion active de la duration. La stratégie de placement repose à la fois sur des éléments du processus de recherche fondamentale ascendant et descendant et l'analyse macroéconomique descendante permet de prendre des décisions en ce qui concerne l'exposition aux taux d'intérêt et la répartition sectorielle et les décisions en matière de crédit sont basées sur la recherche fondamentale grâce à la force de sa plateforme de recherche mondiale.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le Fonds a ajouté une valeur relative à long terme. Le rendement supérieur est surtout attribuable à la gestion de la durée financière et à l'exposition aux risques de crédit, principales sources de rendement excédentaire selon le gestionnaire.
- Le départ de Paul Marcogliese de la société en 2015 est un épisode important de la vie du Fonds qui a été une source d'inquiétudes pour nous au début, car M. Marcogliese jouait un rôle important au sein de l'équipe chargée de la gestion quotidienne du Fonds; il s'occupait en effet de la valeur relative et de l'évaluation des titres. Ces inquiétudes sont maintenant chose du passé. Au cours de la dernière année, le SGP a tenu un certain nombre de réunions avec l'équipe et il en est venu à mieux connaître et à apprécier de plus en plus les effets que les changements survenus au sein de l'équipe ont eus sur le Fonds. Le processus de prise de décisions est resté inchangé, et le processus Titres à revenu fixe a été harmonisé avec la plateforme Actions, qui s'appuie également sur une collaboration mondiale avec l'ensemble de MFS. L'effectif d'analystes a été augmenté, et la société a l'intention d'ajouter des ressources au volet Marchés émergents de l'équipe.
- Les inquiétudes qu'avait le SGP relativement aux changements survenus au sein de l'équipe de gestion de portefeuilles se sont dans une grande mesure dissipées, et a relevé la note du Fonds qui est passée à En règle au troisième trimestre de 2016.

Conclusion :

- Étant donné 1) que le Fonds a enregistré un rendement à long terme supérieur à celui de son indice de référence, tout en respectant la philosophie de placement et le style de gestion énoncés, 2) que la sélection de titres a contribué à la supériorité de rendement, 3) que le Fonds s'est classé dans les quartiles supérieurs de sa catégorie, et 4) que les inquiétudes relatives aux changements de gestionnaire de portefeuilles se sont dans une grande mesure dissipées, le SGP maintient la note En règle pour le Fonds.

[(1)] Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.
Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.
Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.
* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.
Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers